

Résumé et mise à jour : Résultats indicatifs
Équipe principale d'évaluation
2 décembre, 2010

1. Objectif

Ce briefing et résumé devrait être lu en conjonction avec le Rapport provisoire sur les résultats indicatifs qui a été distribué à tous les participants en avant de l'Atelier sur les résultats préliminaires en Indonésie, du 7 au 10 décembre 2010. **Celui-ci n'est pas un remplacement pour le Rapport, mais il offre un bref aperçu du matériel clé et quelques questions centrales pour la discussion en Indonésie.**

Le rapport provisoire sur les résultats offre à tous les participants à l'Évaluation une première appréciation des résultats obtenus jusqu'au début du mois de novembre 2010 dans le cadre du processus de l'Évaluation.¹ Le rapport fournira une assise dans le cadre de l'atelier sur les résultats provisoires, en Indonésie, pour discuter de la composante individuelle des rapports et des résultats combinés, les valider et les élaborer. À leur tour, les résultats de cet atelier orienteront la préparation du rapport de synthèse de l'Évaluation, une fois que l'on aura reçu, au plus tard le 31 décembre 2010, les rapports de l'Évaluation et les rapports d'étude de la Phase 2.

Pour se rappeler, les objectifs de l'atelier sont les suivants :

- Partager et valider les résultats préliminaires, c'est-à-dire les réponses aux 3 grandes questions de l'évaluation et évaluer les faits probants
- Contribuer au processus de synthèse
- Confirmer l'appropriation et l'engagement collectif au processus et produits de l'évaluation
- Se mettre d'accord sur les prochaines étapes menant au Forum de haut niveau 4 et s'engager à les suivre. (Agenda)

2. Limitations

Le rapport présente un certain nombre de limitations quant à son contenu et à son usage. En voici les suivantes:

- **Couverture:** Le rapport se concentre presque exclusivement sur les deux sources les plus importantes de l'Évaluation globale : les rapports provisoires disponibles des évaluations de pays et les études des donateurs/agences² ayant été effectuées en Phase 2. Le rapport ne tente pas encore d'intégrer les autres sources pour l'Évaluation identifiées en paragraphe 3 du Rapport, ni d'élever l'analyse au niveau demandé dans le rapport éventuel de synthèse.
- **État de préparation:** Nous n'avons pas reçu tous les rapports et bon nombre d'entre eux n'ont pas encore reçu l'autorisation d'être cités. Par conséquent, le présent rapport ne peut pas directement faire référence aux rapports provisoires individuels.
- **Délais:** Plusieurs rapports reçus se trouvent toujours dans un stade précoce de rédaction, et la plupart n'ont pas encore déterminé leurs résultats ni leurs conclusions, de sorte qu'à ce stade, nous devons toujours nous concentrer sur les résultats. Les

¹ Il n'y a pas eu de révisions du rapport étant donné les rares apports reçus et analysés avant le 26 novembre. Les présentations générales de mise à jour à Bali en tiendront compte.

² Dont les résultats seront encore plus intégrés dans le cadre principal sur les questions d'évaluation.

rapports finaux et le processus de synthèse vont inclure l'explication des progrès ou le manque de progrès, ainsi que les conclusions.

- **Calendrier pour la révision:** le volume du matériel reçu (une bonne partie étant en retard) et les délais d'exécution sont tels qu'il est possible que l'on n'ait pas saisi tous les principaux résultats ou qu'ils n'aient pas été classés correctement dans le cadre de ce premier examen.

3. Utilisation du rapport sur les résultats indicatifs dans l'Atelier

Aux fins de discussion, pour chaque question principale, l'équipe principale s'est appuyée sur l'analyse réalisée jusqu'à présent pour dégager des « résultats préliminaires indicatifs ». Le lecteur doit donc rester très prudent puisque ces résultats risquent de changer sensiblement d'ici à ce que le rapport prenne sa forme définitive et que l'exercice d'analyse et de validation des preuves soit terminé. L'Atelier fait partie de ce processus de validation.

C'est pour cela que nous demandons aux équipes d'examiner le Rapport provisoire sur les résultats indicatifs en gardant à l'esprit les questions suivantes, et de refléter ces points dans les présentations de leur propres rapports provisoires.

1. **Est-ce que les résultats indicatifs présentés dans le Rapport ont captés et correspondent à ceux identifiés par votre propre évaluation de pays ou étude de donneur/agence ?**
2. **Est-ce qu'il y avait des indications de résultats importants supplémentaires, ou de différences frappantes de l'analyse globale ?**
3. **A la fin de l'Atelier: Vu la base globale des éléments ressortants des évaluations de pays et des études des donateurs/agences, quels domaines additionnels les participants de l'Atelier considèrent-ils les plus importants d'être adressés dans la synthèse à partir des sources supplémentaires, afin de saisir adéquatement les thèmes clés/sujets autour de la mise en œuvre de la DP ?**

4. Résultats préliminaires indicatifs

Q1. La Déclaration de Paris en contexte

« Quels sont les facteurs importants qui ont eu un impact sur la pertinence et la mise en œuvre de la Déclaration de Paris ? Quels effets la Déclaration pourrait avoir sur l'efficacité de l'aide et les résultats obtenus en matière de développement ? »

Résultats indicatifs:

Les rapports ont confirmé à nouveau que plusieurs aspects du contexte jouent un rôle clé pour comprendre et évaluer les effets de la Déclaration de Paris sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide et sur le renforcement de la contribution de l'aide à l'obtention de résultats durables en matière de développement. Les rapports dégagent les effets distincts des principales caractéristiques du pays ; les principaux événements qui, à l'échelle nationale et internationale, ont influé sur les priorités de la Déclaration de Paris et d'Accra dans le pays ; la place de l'aide soumise aux principes de la DP parmi toutes les sources de financement du développement et les ressources; et comment la Déclaration se rapporte aux acteurs clés impliqués et leurs priorités.

Ce faisant, les rapports devraient contribuer à établir dans la synthèse un ensemble d'hypothèses et d'attentes beaucoup plus réalistes au sujet de l'efficacité de l'aide et de ses

liens avec les résultats obtenus en matière de développement, tant dans des cas précis qu'à un niveau global.

Q2. Processus et résultats intermédiaires

« La mise en œuvre de la Déclaration de Paris a-t-elle amélioré l'efficacité de la mise en œuvre de l'aide, la gestion et l'utilisation de l'aide, et a-t-elle donné lieu à de meilleurs partenariats ? Comment ? »

Question	Résultats préliminaires indicatifs : Direction, rythme et distance parcourue
i. Stratégies nationales et cadres opérationnels <u>plus solides</u> .	Dans l'ensemble, la distance parcourue pour atteindre ce résultat est bonne , mais elle varie selon les pays et les domaines dont il est question. Depuis 2005, on n'enregistre aucun recul ni abandon au regard de l'engagement des pays et des donateurs et on a récupéré du terrain perdu.
ii. Un <u>meilleur</u> alignement de l'aide sur les priorités, systèmes et procédures des pays partenaires contribue à renforcer les capacités	Jusqu'à présent, les faits montrent que la distance parcourue pour obtenir ce résultat est bonne au regard de l'objectif le plus élémentaire, mais que le rythme des progrès et la distance parcourue relativement à ses piliers de base varient d'un pays à l'autre et d'un élément à l'autre. Il reste à évaluer davantage chaque élément et chaque donateur.
iii. Des mesures et des normes bien <u>définies</u> de performance et de reddition de compte pour les pays partenaires dans les domaines de la gestion des finances publiques, de la passation de marchés, des normes fiduciaires et de l'évaluation environnementale, conformément aux pratiques exemplaires généralement acceptées, et mise en application rapide et généralisée de celles-ci	Selon au moins deux tiers des évaluations de pays présentant des constats sur cette question, on est sur la bonne voie mais, s'il faut complètement remplir ces conditions d'ici 2010, la distance à parcourir est plus importante que ce qui est prévu dans la Déclaration de Paris. À l'exception d'un pays qui affirme que ce travail est fait, un tiers du groupe signale avoir fourni des efforts considérables et fait beaucoup de progrès , un tiers note d'avoir enregistré des progrès lents et inégaux , et un autre tiers de n'avoir enregistré que peu de progrès . Dans tous ces pays, il semble maintenant y avoir un engagement et une impulsion internes sensibles. Ceci, conjugué au montant d'efforts et d'appui que les donateurs ont consacré à cette question, laisse croire qu'il va falloir parcourir une plus longue distance, tirer des leçons des succès et des revers, et déployer des efforts soutenus pour progressivement améliorer les choses.
iv. <u>Moins</u> de doubles emplois dans les efforts des donateurs et activités rationalisées pour optimiser la rentabilité	Au niveau des pays, même si la distance parcourue semble bonne, le rythme des progrès et la distance parcourue sont bien en-deçà de ce qui était attendu au moment présent. Plusieurs expériences sont en cours, particulièrement à l'échelon sectoriel et thématique, et des mécanismes de financement conjoints pourraient favoriser la création d'un contexte plus favorable qui permettrait de réduire les doublons. Les donateurs ayant entériné la DP sont bien avancés au regard du déliement de l'aide, mais des préoccupations spécifiques sont toujours soulevées.
v. <u>Réforme</u> et <u>simplification</u> des politiques et procédures des donateurs, attitude plus coopérative	Dans la perspective des pays, 11 des 17 évaluations soulignent un mouvement important vers l'avant et, dans certains cas, un mouvement de fond . Les moteurs sont variés, mais tournent principalement autour de différents types de cadres d'assistance conjointe, de différents niveaux

	d'approches-programmes, et d'autres types de financement conjoint associant plusieurs donateurs. Certains indices empiriques montrent que ces progrès ont un effet d'auto renforcement qui favorise une collaboration plus poussée. Le cadre de la Déclaration de Paris a favorisé le renforcement de ces processus. D'un autre côté, rien ne montre pour l'instant que les « coûts opérationnels » aient été réduits, mais il y a certains signes indiquant que le fardeau persiste de part et d'autre.
vi. <u>Meilleure</u> prévisibilité des engagements pluriannuels au regard des apports d'aide aux pays partenaires engagés. [Est-ce que la nature des conditionnalités a été modifiée pour appuyer l'appropriation, conformément à l'engagement pris dans le PAA]	Ce groupe de pays est sur la bonne voie , le rythme est bon et la distance parcourue appréciable, même si ce n'est pas spectaculaire. La moitié des évaluations reçues notent que la prévisibilité de l'aide s'est améliorée, parfois de manière sensible. Dans les autres évaluations, un ensemble de facteurs, parfois hors du contrôle des donateurs, semblent freiner les progrès. Les pays multiplient les initiatives en vue de mettre en place ou de renforcer leurs propres systèmes de suivi, et peut-être que les donateurs pourront ainsi produire des rapports plus complets et plus transparents, comme l'incitent déjà de telles plateformes. (Également voir 2x)
vii. Délégation <u>suffisante</u> de pouvoir au personnel de terrain des organismes donateurs, et attention donnée aux incitations pouvant favoriser des partenariats efficaces entre les donateurs et les pays partenaires	Dans l'ensemble, les progrès sont lents et inégaux , mais une poignée de donateurs/agences ont avancé à un rythme plus rapide que les autres et ont démontré la plus grande distance possible de parcourir. En général, les évaluations signalant des progrès sur ce front sont trois fois moins nombreuses que les évaluations faisant état d'aucun progrès. Deux fois plus d'évaluations que celles faisant état de progrès soulignent qu'il y a une centralisation excessive de nombreux programmes. Les principales causes de cette situation semblent être le manque de volonté politique et le désir de maintenir un contrôle étroit au siège social. Ceci, en retour, est cohérent avec le constat à l'effet que peu de donateurs ont des incitatifs pour promouvoir les approches préconisées par la DP.
viii. Intégration <u>suffisante</u> des initiatives et programmes mondiaux dans les plans d'action nationaux d'ensemble du pays partenaire	L'orientation, le rythme et la distance parcourue au regard de l'intégration de programmes et d'initiatives mondiaux semblent insatisfaisants puisque seulement un quart des évaluations montrent qu'il y a eu des progrès. Les autres s'attardent à décrire les problèmes qu'entraîne l'absence d'intégration de ces grands programmes et les pressions qui en résultent.
ix. <u>Meilleure capacité</u> des pays partenaires à planifier, gérer et mettre en œuvre des stratégies nationales axées sur les résultats	Ce résultat semble généralement être en bonne voie de réalisation, bien que certains signes indiquent que la destination n'est pas toujours clairement comprise. À l'exception d'un petit nombre de pays, le rythme des progrès est lent et le peu de distance franchie est une source de frustration dans plusieurs cas.
x. Les pays et les donateurs ont <u>amélioré</u> leurs systèmes respectifs de reddition de compte auprès de leurs citoyens et de leurs parlements	[Dans les pays seulement. À compléter par le point de vue des donateurs] L'orientation, le rythme et la distance parcourue sont sur la bonne voie . Ils varient d'un pays à l'autre, mais il y a des tendances générales. Les pays prennent en main la nécessité d'obtenir des renseignements sur l'aide auprès des donateurs, et de les publier. Il y a deux fois plus d'évaluations qui signalent une amélioration de la diffusion des

	données au pays que d'évaluations soulignant le contraire. Ce phénomène est généralement assorti d'une meilleure capacité de rendre des comptes au Parlement, et par le truchement du Parlement. Seulement six évaluations portent sur la responsabilité de rendre des comptes à la société civile, avec les résultats variables.
10b) Les progrès enregistrés par rapport au Programme d'action d'Accra (para. 24) relativement à la transparence et à la responsabilité d'obtenir des résultats sur le plan du développement	Le fait que ce groupe d'évaluations ne présentent pas beaucoup de constats sur cette question, et la nature même des constats qui sont faits, laissent croire que l'orientation, le rythme et la distance parcourue pour atteindre ce résultat sont très irréguliers et généralement faibles .
xi. <u>Moins</u> de corruption et <u>plus</u> de transparence, favorisant l'appui de la part du public et la mobilisation et l'affectation efficaces des ressources ³	Selon la plupart des évaluations traitant de cette question, les pays sont en bonne voie d'atteindre ce résultat, mais le rythme et la distance parcourue ne sont pas suffisants pour renforcer l'appui du public. On note une amélioration de la transparence dans la moitié des pays, et davantage d'efforts pour mettre en place une gamme de mesures visant à lutter contre la corruption, mais les commentaires recueillis auprès de répondants éclairés et d'autres sources ne laissent entrevoir que peu de progrès tangible pour l'instant.

Q3. Résultats du développement

« Est-ce que la mise en œuvre de la Déclaration de Paris a renforcé la contribution de l'aide aux résultats visés dans le développement durable ? Comment ? »

Question	Résultats préliminaires indicatifs : Direction, rythme et distance parcourue
3a. Est-ce que les résultats ont été améliorés dans des secteurs particuliers grâce à l'application des principes de la DP ?	L'orientation, le rythme et la distance parcourue ici doivent être évalués comme étant positifs . Dans l'ensemble des 15 rapports provisoires qui traitent de cette question, on constate que la Déclaration est à l'origine de contributions sectorielles, même si ces dernières sont inégales. La Déclaration a en effet permis de catalyser, de renforcer et de rendre légitime une plateforme et un cadre d'action et de coordination des efforts de développement sectoriel, ce qui a permis d'accroître les investissements, l'efficacité et les résultats. Dans dix rapports, il est question d'une contribution à tout le moins plausible de la DP – qui a eu un effet sur l'aide dans certains domaines de la santé, où les services et les résultats ont été améliorés dans le pays. Les avis sont partagés quant aux contributions de la DP aux autres secteurs et les explications données sont intéressantes.
3b. Est-ce que la mise en œuvre de la DP aide les pays à mieux établir les	Ces évaluations provisoires montrent que l'orientation, le rythme et la distance parcourue au regard de l'établissement des priorités sont dans l'ensemble positifs . Deux rapports font

³ Voir aussi le modèle sur la Q2iii

<p>priorités au regard des besoins [au-delà de la pauvreté du revenu] des plus pauvres, y compris les femmes et les filles ?</p>	<p>état de résultats importants en matière de développement, dans un cas ceci est en partie attribué à la DP. Dix évaluations signalent des progrès à des degrés variés, et la plupart d'entre elles indiquent que les activités inspirées de la DP ont eu différents types d'influences. Dans plusieurs cas, on parle de la contribution de la DP au développement de cadres de dialogue axés sur des partenariats et de la programmation et du suivi pour traiter des questions transversales. D'autre part, dans une évaluation, on se montre préoccupé que la DP a dirigé l'attention sur la planification, les systèmes et les processus, au détriment du dialogue sur les politiques et des extrants.</p>
<p>3c. Est-ce que la mise en œuvre de la DP a permis d'accroître de façon durable et à tous les niveaux les capacités institutionnelles et le capital social pour relever les défis que pose le développement ? Pourquoi, comment et où, et quels sont les effets ?</p>	<p>La direction, le rythme et la distance parcourue en vue d'accroître les capacités institutionnelles sont largement insuffisantes selon pratiquement toutes ces évaluations, mais les effets sur l'augmentation du capital social semblent beaucoup plus positifs. La plupart des constats sur le développement des capacités n'établissent pas de liens avec le rôle de l'aide ou de la DP, bien que l'un d'entre eux sous-entende que l'aide a joué un rôle défavorable. L'extrême faiblesse des capacités dans la situation fragile évaluée pourrait suggérer la nécessité d'adopter davantage d'approches axées sur la DP dans de telles situations. Six des sept évaluations présentant des constats sur le capital social signalent essentiellement que les principes de la DP ont contribué à créer, ou ont appuyé, un environnement favorable pour la société civile, et ce, à différents niveaux.</p>
<p>3d. Comment la gamme des modalités de l'aide (y compris le soutien budgétaire général ou sectoriel) a-t-elle évolué, et pourquoi, et quels résultats de développement a-t-elle produit ?</p>	<p>Jusqu'à présent, les évaluations montrent que, depuis 2005, les modalités de l'aide sont restées mixtes dans tous les cas. En général, il n'y a pas de mouvement rapide ou linéaire vers l'appui budgétaire, ou de fortes pressions de part ou d'autre pour aller dans ce sens, et ce, pour plusieurs raisons. En fait, il y a eu un processus d'apprentissage dans tous les pays évalués, accompagné d'initiatives novatrices réussies dans la plupart d'entre eux, notamment au regard de l'appui conjoint au niveau sectoriel. Cela a contribué à obtenir des résultats en matière de développement dans cinq cas et le potentiel est là dans au moins six autres cas.</p>

5. Conclusions

Nous n'avons **pas essayé d'intégrer les conclusions, leçons ou recommandations au premier rapport provisoire sur les résultats préliminaires. Cet exercice serait prématuré, étant donné que, rendues à cette étape, les évaluations sont partielles et le traitement préliminaire.**

De plus, au cours de cette première étape, on s'est attaché à l'analyse et aux premiers constats plutôt qu'à l'exploration des principales raisons expliquant les progrès ou l'absence de progrès. De toute évidence, au fur et à mesure que les rapports définitifs seront présentés et que le processus de synthèse progressera, ces éléments seront complètement intégrés pour être étudiés et faire l'objet de discussions.

6. Processus de synthèse

Les mises à jour qui seront préparées par l'équipe principale à l'issue de l'atelier sur les premiers résultats qui aura lieu en Indonésie fourniront également des détails sur le plan de travail ultérieur de l'Évaluation et du processus de synthèse, conformément au cadre de l'Évaluation et à la lumière des intrants dont nous disposons.